

ANN D'ALCANTARA

Prof-élève : à chacun sa génération

Pour évoquer la question des relations profs-élèves et de la ligne rouge à ne pas franchir, nous avons, cette fois, donné la parole à Ann d'ALCANTARA, médecin, psychiatre et thérapeute d'adolescents. Avec le franc-parler qui la caractérise, elle pose clairement les limites en la matière et en appelle à un véritable travail d'équipe pour aider les enseignants à se confronter à la réalité des ados d'aujourd'hui et à construire une déontologie qui tienne la route.

Dans notre numéro précédent, nous évoquions la difficulté, pour certains enseignants, de savoir où placer les limites dans leur relation avec les élèves...

Ann d'ALCANTARA : Pour moi, jusqu'à preuve du contraire, l'enseignement se fait dans un rapport intergénérationnel adulte-jeune, indépendamment de l'âge. Même dans le cas d'un prof de 22 ans donnant cours à un élève de 21 ans, ce rapport intergénérationnel existe. Mais on constate, dans notre culture et dans l'histoire de l'enseignement depuis 30 ans, un mouvement paradoxal, l'âge de l'obligation scolaire passant de 14 à 18 ans et celui de la majorité de 21 à 18 ans. 18 ans, c'est donc en même temps l'âge où on n'est plus obligé de fréquenter l'école et celui où on est considéré

civiquement comme adulte, alors qu'on sait très bien que l'adolescence se poursuit bien au-delà cette période. Quant à la majorité sexuelle, elle est à 16 ans. À l'école, le jeune est pris dans un rapport intergénérationnel d'obligation. Il n'a pas de liberté et n'a même pas la possibilité d'apprendre à choisir. C'est un rapport extrêmement infantilisant. Et en même temps, il est considéré comme à même de décider seul avec qui il peut avoir des rapports sexuels. Actuellement, on baigne dans tous ces paradoxes, toutes ces confusions-là, et ça a énormément d'impact sur la question du rapport d'autorité.

Que peut-on dire de ce rapport d'autorité ?

AdA : Il n'y a pas d'enseignement possible si on n'accepte pas une part

de verticalité. Ce rapport vertical n'élimine pas pour autant complètement la dimension horizontale, puisqu'à l'école secondaire on va entrer dans un rapport d'autorité négocié, consenti, avec du partenariat, de la participation. L'adolescence, c'est le moment où le jeune va s'affranchir. Si au niveau citoyen, à partir de 16 ans, il peut vivre une rencontre amoureuse et avoir des relations sexuelles avec un adulte, on va devoir faire appel, dans le cadre de la relation enseignant-enseigné, à un registre symbolique. Quand je suis dans ma fonction d'enseignant, que je suis à l'école et que je t'enseigne, c'est ce rapport vertical ou intergénérationnel dont je parlais qui s'impose. Chacun est tenu de rester dans sa propre génération. Quand je quitte l'école, nous écoutons les mêmes musiques,

nous avons les mêmes copains, à la limite, nous sortons dans la même boîte, mais il reste que je suis tenu de respecter, en tant qu'enseignant, un rapport intergénérationnel lié à ma fonction. La séduction entre prof et élève est au service de l'éveil du désir d'apprendre, pas à des fins de plaisir érotique personnel.

Et lorsqu'il s'agit d'une relation amoureuse consentie entre enseignant et élève ?

AdA : Je ne doute pas un instant que le prof soit réellement amoureux... Et alors ? Être adulte, c'est tout de même avoir construit un rapport à la réalité et au fait que toutes mes envies ne peuvent pas être rencontrées ! Pour ce qui est de l'élève, ce qu'on appelle consentement, dans ces cas-là, c'est en réalité un(e) jeune qui a envie. J'essaie toujours, pour ma part, de ne pas confondre ce dont un(e) jeune a envie et ce dont il/elle a besoin. Avoir la majorité sexuelle signifie que vous êtes capable de prendre vos responsabilités et d'assumer vos actes. Vous êtes donc, par définition, consentant(e). On ne parle évidemment pas ici de violence sexuelle, de harcèlement ou de viol. On parle d'histoire d'amour, de séduction, d'attirance. Si le jeune dit oui, le consentement semble logiquement acquis.

Par contre, au niveau psychique, la question du consentement ne peut être réglée qu'au cas par cas. Elle se construit à l'adolescence, parallèlement à la construction identitaire. Certains ont cette compétence très rapidement, d'autres ont besoin de beaucoup plus de temps. Mais il y a une autre dimension à prendre en compte : dans un rapport inégal, asymétrique, la question du consentement ne se pose même pas ! Le prof n'a pas le droit, point. Un(e) jeune qui dit : « *Mais moi je voulais aussi, j'étais consentant(e), c'est même moi qui ai séduit le prof !* », c'est tout à fait possible, mais ça ne change rien à l'affaire !

Ça fait partie du boulot du prof de résister à la drague d'un(e) élève, aux pulsions érotisées de l'adolescence. S'il ne peut accepter qu'il y ait une limite à respecter, il n'est pas à sa place dans une classe, avec des ados. Cela

fait partie des règles déontologiques et des compétences essentielles à acquérir pour un enseignant. Et si, malgré tout, un enseignant célibataire de 23 ans craque complètement pour une de ses élèves de 18 ans, amoureuse elle aussi, eh bien, ils attendent quelques mois que la jeune fille termine ses études, ou elle change d'école, ou lui, ou il choisit un autre métier. Ce ne serait pas la première fois que quelqu'un change de métier par amour. Il y a quelque chose à assumer. Il ne peut plus y avoir entre eux un lien d'enseignant à élève. Il ne suffit pas qu'elle aille dans la classe d'à côté... Il faut qu'il y ait une coupure réelle.

Les enseignants sont-ils suffisamment armés pour éviter les dérapages ?

AdA : Si une histoire d'amour se déclare entre un prof et un(e) élève, si un prof se fait draguer par un(e) élève, ou s'il en arrive à ne plus pouvoir supporter un(e) élève, la première chose à faire, c'est peut-être de revenir dans son équipe, d'en parler aux collègues et de voir s'il n'y a pas des mesures à prendre pour lui donner un coup de main, pour le protéger de lui-même, pour qu'il puisse assumer son travail sans que cet élément-là prenne le devant de la scène. Le métier de prof n'a pas beaucoup d'avenir si les enseignants restent isolés.

Prenons le cas des réseaux sociaux, qui plongent les profs dans un tourbillon, avec une série de conséquences imprévisibles. Pour moi, ce sont, là encore, des enjeux de déontologie. Une déontologie professionnelle doit être extrêmement vivante et se construire au fil des années et des évolutions de la culture. Il ne s'agit pas de jeter la pierre aux enseignants en les accusant de tous les maux, mais de les aider à exercer leur métier en toute connaissance de cause. Ils en voient de toutes les couleurs dans leur profession !

Ils sont pris à partie par les jeunes qui, en même temps, sont allergiques à l'autorité et en appellent à de la limite. Leur autorité ne leur est plus conférée d'office, ni par l'établissement, ni par les parents, ni par le ministère, ni par le contexte culturel. Elle doit se construire avec des adolescents, en même temps qu'un lien de confiance dans lequel l'échange des savoirs, la transmission est possible. Ce sont aussi ces mêmes profs qui vont se mouiller et soutenir un jeune à la dérive qui ne parle plus à ses parents.

Les enseignants sont des adultes extrêmement importants sur le chemin

de la construction identitaire d'un ado. Trouver la juste place, la bonne distance ne va pas de soi. Dans le cadre de l'évolution de la déontologie que j'évoquais, il faut rappeler très clairement les limites à respecter, les fondements des règles établies, et donner les outils nécessaires aux profs.

Il existe une série de techniques et de ressources pour mettre en place et animer des groupes de réflexion et d'analyse des pratiques professionnelles, pour avoir des temps de concertation, de mise en commun vraiment salutaires. Les problèmes individuels liés au métier sont ramenés dans le travail d'équipe et discutés collectivement. Il s'agit d'avoir recours à un tiers là où un professeur est dépassé.

Un enseignant dépassé n'est pas incompetent, en échec ou nul. C'est un professionnel qui rencontre une limite, et ça peut être parce qu'un élève dépasse toutes les limites.

Ne manque-t-on pas, dans les écoles, de lieux où exprimer ce genre de difficultés ?

AdA : Très probablement. Mais si on veut que l'école se porte mieux, il va falloir les mettre en place ! Si on arrive simplement avec des conclusions comme « *Ce n'est pas permis, il faut respecter la juste distance* », on n'ira pas bien loin. Les profs sont des partenaires d'adolescence. Ils vont être provoqués par les jeunes, y compris sexuellement. Réguler la distance fait partie du travail psychique de l'adolescence. Si les enseignants font semblant de n'être que des profs, ils ne vont pas se rendre compte du reste et ils vont tomber amoureux, alors que les amours adolescentes sont des amours expérimentales. Ce sont elles qui vont permettre, un jour, de pouvoir aimer et s'engager comme un adulte. Ce n'est pas avec un prof que ça doit se passer...

Qui plus est, tout cela se joue dans un système où l'enseignant est, en même temps, celui qui dispense le savoir et celui qui évalue les compétences acquises par l'élève. C'est un élément supplémentaire qui fait que quand un élève drague son prof, il a au minimum dans l'inconscient des motivations assez complexes. Il est primordial de veiller à ce que les profs aient eu les formations, les recyclages, les outils dont ils ont besoin pour décrypter tout cela, car ils ont vraiment la vie dure face aux ados ! ■

INTERVIEW ET TEXTE

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



**LES ENSEIGNANTS
SONT DES ADULTES
EXTRÊMEMENT
IMPORTANTES
SUR LE CHEMIN DE
LA CONSTRUCTION
IDENTITAIRE D'UN ADO.**